

Fonds pour l'infrastructure communautaire des sports et des loisirs

Le [gouvernement de l'Ontario](#) investit jusqu'à 200 millions de dollars sur trois ans pour soutenir les collectivités en pleine croissance de la province grâce à de nouvelles installations sportives et récréatives ou à la modernisation de celles déjà en place.

Le financement est accordé selon deux volets :

1. réparer et moderniser les installations sportives et récréatives actuelles pour en faire des installations plus accessibles, à la fine pointe de la technologie et mieux adaptées aux besoins de la population;
2. construire de nouvelles installations sportives et récréatives transformatrices, notamment en remplaçant les installations qui se sont dégradées et qui ne peuvent plus être réparées.

Grâce au deuxième volet, le centre communautaire d'Alexander a reçu 8 080 250 dollars pour la conception et la construction d'un nouveau gymnase de taille réglementaire équipé de paniers de basket, de trois nouveaux locaux réservés aux activités intérieures, de lieux de rassemblement, de toilettes communes accessibles à tous, d'une infrastructure informatique améliorée et d'autres installations visant à éliminer les obstacles à l'accessibilité et à favoriser l'inclusion et la diversité.